

## ***Semaine des métiers du transport et de la logistique*** **L'Agefiph et Aftral renouvellent leur partenariat** **pour favoriser les parcours professionnels des** **personnes handicapées**

Communiqué de presse  
Le 13 décembre 2022

Dans le cadre du lancement de la Semaine des métiers du transport et de la logistique organisée par Pôle emploi du 5 au 9 décembre 2022, l'Agefiph a signé avec Aftral une nouvelle convention de partenariat.

Ce projet commun vise à poursuivre les travaux déjà engagés par les deux organismes.

**L'objectif : rendre le secteur plus inclusif, adapter les dispositifs d'accompagnement et diversifier les canaux de recrutement, notamment pour répondre aux tensions que connaissent actuellement les métiers de la branche depuis plusieurs années.**



### **Pour Christophe Roth, Président de l'Agefiph :**

*« Le secteur des transports et de la logistique, en plein essor, propose aujourd'hui d'innombrables opportunités d'emplois et de carrières dont les personnes en situation de handicap doivent pouvoir se saisir. C'est tout l'objet des travaux de l'Agefiph et Aftral, qui s'engagent collectivement à favoriser leurs parcours professionnels vers ces*

*métiers en tension. Cette convention de partenariat est aussi l'opportunité pour Aftral de compter sur l'expertise et la force d'accompagnement de l'Agefiph, qui agira au national et dans les territoires, pour faire du premier organisme de formation du secteur un acteur de l'inclusion ».*

**Pour Loïc Charbonnier, Président Délégué Général de Aftral :**

*« Avec la signature de cette nouvelle convention partenariale, Aftral poursuit sa démarche d'inclusion aux côtés de l'Agefiph et s'inscrit dans une synergie porteuse d'opportunités tant pour les apprenants en situation de handicap que pour les entreprises du secteur en recherche de compétences. L'ouverture à de nouveaux handicaps, supportée par l'étude et la création de nouvelles compensations en lien avec les besoins des métiers et l'accessibilité en formation, est un atout pour la profession. Avec l'Agefiph et l'OPCO Mobilités qui nous rejoint dans cette aventure, nous allons continuer à travailler à la sécurisation des parcours des apprenants et à la proposition de solutions concrètes pour les entreprises ! »*

**La PECF, une prestation sectorielle innovante proposée par l'Agefiph et Aftral**

Conçue pour révolutionner les parcours (orientation, formation et emploi) des personnes en situation de handicap dans le transport et la logistique, **la PECF (Prestation d'Évaluation des Capacités Fonctionnelles)** figurait parmi les axes forts d'une première convention de partenariat signée en 2020 entre l'Agefiph et Aftral. Elle est déployée depuis à Rennes (Ille-et-Vilaine), Lyon (Rhône), Toulouse (Haute-Garonne) et Monchy-Saint-Eloi (Oise).

L'Agefiph a, avec l'appui d'Aftral, également participé avec la Délégation à la Sécurité Routière à faire évoluer **l'arrêté du 28 mars 2022 sur l'aptitude médicale à la conduite routière du groupe lourd**. Ces travaux ont permis de favoriser l'inclusion en emploi dans le secteur du transport des personnes déficientes auditives sévères ou profondes ainsi que des personnes avec un handicap de l'appareil locomoteur.



Le partenariat Agefiph-Aftral a aussi mis en lumière des technologies et des nouveaux outils de compensation. C'est par exemple le cas **des camions accessibles aux personnes paraplégiques ayant obtenu le 1<sup>er</sup> prix Innovation Awards lors du salon Solutrans en novembre 2021.**

**Les objectifs de la nouvelle convention Agefiph-Aftral 2022**

L'ouverture de la Semaine des métiers du transport et de la logistique organisée par Pôle emploi a été l'occasion de **renforcer le partenariat entre l'Agefiph et Aftral** au service de l'accessibilité des métiers du secteur.

**Concrètement, le texte signé vise les objectifs suivants :**

- Expérimenter l'évaluation sur davantage de handicaps et d'autres métiers.
- Poursuivre l'innovation et la compensation du handicap dans le secteur du transport et de la logistique.

- Diversifier les viviers de recrutement pour répondre aux tensions en expérimentant de nouvelles trajectoires de formation et d'emploi avec les Entreprises Adaptées.
- Identifier les freins et la capacité à les lever en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs.
- Faire connaître et rendre visible les actions conduites sur le secteur et les résultats de ce partenariat.

#### **CONTACTS PRESSE AGEFIPH**

Julie Chaouat / [jchaouat@lebureaudecom.fr](mailto:jchaouat@lebureaudecom.fr) / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / [g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr) / 06 21 65 41 96

#### **CONTACT PRESSE AFTRAL**

Sigolène Petitjean / [sigolene.petitjean@aftral.com](mailto:sigolene.petitjean@aftral.com) / 06 76 89 29 87

#### **A PROPOS DE L'AGEFIPH**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019). Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) / suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph\_

#### **A PROPOS DE AFTRAL**

1er organisme de formation du secteur T/L en France et en Europe, l'AFTRAL, forme près de 280 000 personnes par an. Son offre très diversifiée se décline autour de deux axes :

- la formation continue avec des formats courts – réglementaires et obligatoires / transport de marchandises, de voyageurs, sanitaires, de matières dangereuses / en logistique, manutention et magasinage / prévention sécurité / déménagement / management et gestion
- la formation initiale sur des formats plus longs avec l'obtention de diplômes du CAP au Bac+6 : Conduite / Exploitation / Management...

Grâce à un maillage territorial dense, l'AFTRAL est en proximité directe de ses clients avec 125 centres de formation continue, un réseau de 35 écoles d'enseignement supérieur dans les domaines du transport de marchandises et de la logistique (ISTELI et IML), de voyageurs (ENSTV), et du tourisme (EPT), 85 CFA et 30 centres de formation d'Ambulanciers).

Son unique objectif est de répondre aux besoins du marché avec des formations très opérationnelles, pour permettre aux entreprises partenaires de monter en compétence leurs salariés et alternants, et aux jeunes d'intégrer les métiers du Transport et la Logistique qui offrent de nombreux débouchés.

AFTRAL propose des formations pour aller loin.

Plus d'informations sur [www.aftral.com](http://www.aftral.com)